

Commercialisation de l'igname en Côte d'Ivoire : état actuel et perspectives d'évolution

Sékou Doumbia¹
Moustapha Touré²
Adolphe Mahyao¹

¹ Centre national de recherche agronomique (CNRA),
08 BP 33,
Abidjan 08
Côte d'Ivoire
<moulouck2001@yahoo.fr>
<mahyaoadolphe@yahoo.fr>

² Centre suisse de recherche scientifique (CSRS),
01 BP 1303,
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
<moustapha.toure@csrs.ci>

Résumé

Cette étude du système de commercialisation de l'igname en Côte d'Ivoire a pour objectif d'actualiser les caractéristiques de ce secteur et d'en dégager les perspectives d'évolution. À partir d'enquêtes de relevés de prix et de quantités d'ignames mises en marché menées à Abidjan, Bouaké et Korhogo, l'analyse a permis d'identifier six bassins de production, caractérisés chacun par le volume et le type d'igname produits de même que les principaux acteurs intervenant dans la filière. Trois circuits de commercialisation ont été mis en évidence. L'étude a par ailleurs révélé l'existence, à côté des flux traditionnels et unidirectionnels Nord-Sud, des flux Centre-Nord et Est-Ouest. La faiblesse d'une politique de fixation d'un prix plancher dans un marché régi par la loi de l'offre et la demande a été discutée.

Mots clés : Côte d'Ivoire ; igname ; circuit de commercialisation.

Thèmes : transformation et commercialisation ; productions végétales.

Abstract

The yam marketing system in Côte d'Ivoire: Present status and outlook

This study aims at updating the knowledge of the yam marketing system in Côte d'Ivoire. Based on data collected on a weekly basis and covering selling prices and quantities put on the market place in Abidjan, Bouaké, and Korhogo, the analysis identified four major yam-growing areas with their characteristics in terms of volume and type of yam varieties produced as well as their specificities relative to the main stakeholders – producers, traders, and transporters – involved in the sector. Three distribution flows stood out: alongside the traditional and unidirectional North-South direction, yam trade is now also flowing southward from the North and East on the one hand, and northward from the Center on the other hand. The lack of a clearly set basic pricing policy in a market-ruled economy is also discussed.

Key words: Côte d'Ivoire; yams; marketing channels.

Subjects: processing and marketing; vegetal productions.

En Côte d'Ivoire, la production de l'igname est passée de 1 500 000 tonnes en 1961 à 3 000 000 tonnes en 2002, soit un taux d'accroissement annuel de 1,7 %. Dans le même temps, les superficies ont enregistré une progression annuelle de 2,1 % pour cent, passant de 150 000 hectares à 350 000 hectares [1]. Cette dynamique s'explique, d'une part, par l'importance de cette culture dans l'alimentation des populations et, d'autre part, par le développement et l'amélioration des voies de communication. En effet, l'igname consti-

tue un produit de grande consommation en milieu rural pour de nombreuses populations du pays. La consommation s'est étendue aux villes avec le développement en leur sein d'une demande solvable en faveur de l'igname, suite à l'urbanisation dont le taux est passé de 20 % en 1960 à 44 % en 2001 [2]. Parallèlement, le réseau routier national bitumé est passé de 560 km en 1960 à 5 600 km en 1995 [3], ce qui a contribué à améliorer les échanges commerciaux. Longtemps négligées par les pouvoirs publics, la production et la commercialisation des

vivriers a toujours reposé sur l'initiative privée des petits producteurs et commerçants grossistes. Ces derniers vont s'investir pour contrôler les filières de commercialisation des vivriers et le ravitaillement des marchés urbains.

L'objectif général de cette étude est de décrire le fonctionnement du système de commercialisation de l'igname en Côte d'Ivoire. Plus précisément, les principaux bassins de production et les différents flux d'igname qui y prennent naissance seront décrits. Seront également identifiés et caractérisés les acteurs intervenant dans la filière, en précisant le rôle joué par chacun d'eux. Enfin, l'impact d'une politique publique d'intervention sera analysé à travers la fixation d'un prix d'achat garanti aux producteurs.

Méthodologie

La collecte des données a été réalisée dans trois villes. Il s'agit de Korhogo pour sa localisation proche d'un bassin de production, de Bouaké considérée comme le principal centre de redistribution de l'igname, et d'Abidjan qui, avec plus de 20 % de la population totale du pays, constitue le principal pôle de consommation.

À partir d'un échantillon de commerçants grossistes, les enquêtes ont porté sur l'identification des acteurs et des circuits de commercialisation, les relevés hebdomadaires des quantités d'igname mises en marché, leur zone de provenance et les prix pratiqués.

Résultats

Bassins de production de l'igname en Côte d'Ivoire et principales variétés commercialisées

Principales espèces et variétés d'igname commercialisées

Au niveau de l'igname, deux espèces sont économiquement importantes. Il s'agit de *Dioscorea alata* (*D. alata*) originaire d'Asie et de *Dioscorea cayenensis rotundata* (*D.c.r.*) d'origine africaine. Ces deux espèces constituent l'essentiel des ignames produites et commercialisées en Côte d'Ivoire. Les *D. alata* comportent deux

sous-groupes distincts constitués des *N'Za*, et des *Bètè-Bètè*. Les *D.c.r.* se subdivisent également en deux sous-groupes, les *D.c.r.* à une récolte (*D.c.r.* à 1 r) et les *D.c.r.* à deux récoltes (*D.c.r.* à 2 r).

On a coutume de regrouper sous les termes génériques d'ignames précoces, les variétés appartenant au sous-groupe des *D.c.r.* à 2 r d'une part, et d'ignames tardives les variétés appartenant à l'espèce *D. alata* et au sous-groupe des *D.c.r.* à 1 r, d'autre part. Ce sont généralement ces appellations qui sont utilisées au niveau de la commercialisation des ignames en Côte d'Ivoire.

La campagne de commercialisation de l'igname s'étend sur 12 mois (de juin-juillet à juillet-août de l'année suivante) au cours desquels plusieurs variétés se succèdent sur le marché en fonction de leur précocité (tableau 1).

Bassins de production de l'igname

L'essentiel de la production mondiale d'igname provient d'une zone qui s'étend du Cameroun à la Côte d'Ivoire. Cette zone fournit à elle seule environ 90 % de la production mondiale. En Côte d'Ivoire, on distingue six principaux bassins de production de l'igname caractérisés par le volume et/ou la diversité de leur production. Un tel schéma se retrouve au niveau des bassins de Dabakala-Kong avec les variétés *Sopèrè*, *Kpassadjo*, *Krenglè*, *Bètè-Bètè* et *Florida*; de Tieningboué avec les variétés *Krenglè*, *Florida* et *Bètè-Bètè*; et de Korhogo-Dikodougou, avec les varié-

tés *Wacrou*, *Krenglè*, *Florida* et *Bètè-Bètè*. Une deuxième catégorie de bassins se caractérise par une production spécialisée autour d'un nombre limité de variétés. Tel est le cas de Bouna-Bondoukou avec les variétés *Kponan* et *Assawa*. Une troisième catégorie de bassins se distingue nettement des deux précédentes par sa faible intégration aux circuits marchands. Le premier bassin de cette catégorie, localisé en zone de savane, s'étend de Boundiali à Odienné et sa production recouvre aussi bien des variétés de l'espèce *D.c.r.* que celles de l'espèce *D. alata*. La production du second bassin de cette catégorie, situé en zone de forêt et couvrant les régions de Zoukougbeu-Daloa-Oumé, porte surtout sur les variétés de *D. alata* (*Florida* et *Bètè-Bètè*). La culture de l'igname dans ce bassin est en rapport avec la production de vivriers liée au développement de l'agriculture de plantation (café, cacao) (figure 1).

Flux d'igname

Les bassins précédemment décrits se caractérisent aussi par l'importance des flux qui y prennent naissance. On distingue ainsi des zones exportatrices nettes d'igname et des zones mixtes. Ces dernières exportent de l'igname et en importent également d'autres régions à certaines périodes de l'année. Les régions de Bouna-Bondoukou et de Dabakala-Kong constituent les deux principales zones exportatrices nettes d'igname. Les flux d'igname en provenance de la première

Tableau 1. Quelques caractéristiques générales des principales variétés d'ignames commercialisées en Côte d'Ivoire.

Table 1. General characteristics of main yam varieties commercialized in Côte d'Ivoire.

Caractéristiques	Espèces		<i>Dioscorea alata</i> (<i>D. alata</i>) (origine asiatique)	
	<i>Dioscorea cayenensis-rotundata</i> (<i>D.c.r.</i>) (origine africaine)		<i>N'Za</i>	<i>Bètè-Bètè</i>
	<i>D.c.r.</i> à deux récoltes	<i>D.c.r.</i> à une récolte		
Type de variété	Variétés à deux récoltes		Variétés à une récolte	
Variétés commercialisées	<i>Kponan</i> , <i>Wacrou</i> <i>Sopèrè</i> , <i>Assawa</i> <i>Lokpa</i>		<i>Krenglè</i>	<i>Florida</i> , <i>Bètè-Bètè</i>
Début de récolte	Juillet à août		Novembre	Novembre à décembre
Période de commercialisation	Juillet à mars		Novembre à mai	Novembre à juillet
Valeur marchande	Très élevée à élevée		Très élevée à élevée	Moyenne à faible
Regroupement très usité par les commerçants	Ignames précoces		Ignames tardives	

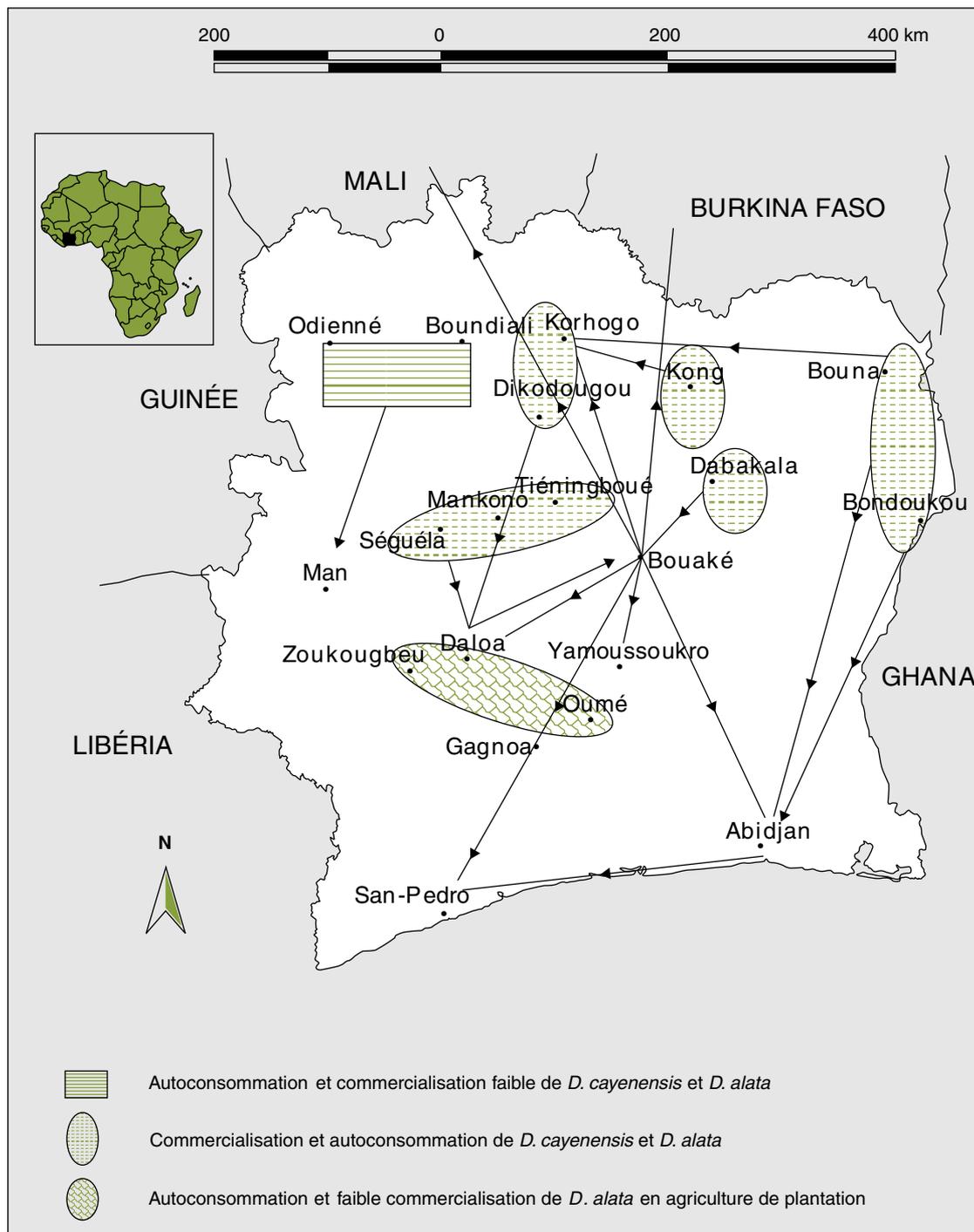


Figure 1. Les bassins de production et flux d'ignames en Côte d'Ivoire.

Figure 1. Yam growing areas and yam flow in Côte d'Ivoire.

Le sens des flèches indique la direction des flux.

région sont orientés majoritairement vers Abidjan pour ce qui est de la variété *Kponan* et vers Bouaké en ce qui concerne la variété *Assawa*. Cette même région approvisionne également d'autres centres urbains importants comme

Yamoussoukro, Daloa, Oumé, San-Pédro et Korhogo, soit directement, soit *via* Abidjan ou Bouaké.

La région de Dabakala-Kong constitue la zone pourvoyeuse par excellence de la ville de Bouaké en igname. Ces flux

d'igname portent principalement sur les variétés *Sopèrè*, *Kpassadjo*, *Krenglè* et *Florido*. Ensuite, Bouaké réexporte l'igname vers la plupart des autres villes telles que Korhogo au nord, Yamoussoukro au centre, Daloa à l'ouest et Abidjan au sud. Ces

différents mouvements donnent ainsi naissance à des flux Centre-Nord, Centre-Ouest et Centre-Sud, confirmant le rôle de marché relais joué par Bouaké. Dans cette fonction de redistribution, le type d'igname revêt une grande importance et oriente la direction des flux. Bouaké réexporte des ignames précoces (*Kponan*, *Sopèrè*, *Kpassadjo*) vers Korhogo et Daloa et des ignames tardives (*Krengle*) vers Abidjan. La variété *Kpassadjo* qui se prête bien à la confection de ragoût est commercialisée de préférence vers le Mali et le Burkina Faso où ce mode de préparation culinaire est apprécié.

Deux autres bassins de moindre importance sont également exportateurs nets d'igname. Le premier, celui de la région de Tieningboué, approvisionne Bouaké en *Krengle*; le second, la zone de Boundiali-Odienné, approvisionne en quantités faibles d'ignames précoces les villes de Man et de Daloa.

Au niveau des zones mixtes, la situation de Korhogo est *a priori* surprenante. En effet, ce vieux bassin autrefois gros producteur d'igname et réputé pour la qualité de sa variété *Wacrou*, est obligé aujourd'hui d'importer de l'igname d'autres régions du pays. Cette situation s'explique par la baisse de la production de la région en *Wacrou* due à la pression foncière [4], occasionnant ainsi une non-satisfaction de la demande locale en igname précoce. Aussi, grâce à sa précocité de mise en marché, la *Kponan*, qui est un bon substitut de *Wacrou* et qui arrive de Bouna-Bondoukou *via* Bouaké, trouve-t-elle un créneau intéressant au niveau de Korhogo à une époque où la *Wacrou* n'est pas encore disponible sur le marché, et où les *Florido* et *Bètè-Bètè* locaux sont dans un état de rareté et d'un rapport qualité/prix défavorable.

La zone de Zoukougbeu-Daloa-Oumé constitue la seconde zone mixte. C'est une zone spécialisée dans la production de variétés de *D. alata* telles que *Florido* et *Bètè-Bètè* qu'elle exporte sur Bouaké et Abidjan, donnant naissance à des flux Ouest-Centre et Ouest-Sud. De ce fait, elle importe essentiellement des variétés de l'espèce *D.c.r.* Elle importe la *Kponan* à partir de Bouna-Bondoukou, la *Kpassadjo* et la *Sopèrè* de Dabakala *via* Bouaké. Elle importe également de la *Krengle* à partir de Korhogo et de la région de Séguéla-Tieningboué. Ces importations occasionnent ainsi différents flux orientés dans le sens Est-Ouest, Centre-Ouest et Nord-Ouest.

Les principaux pôles de consommation se situent surtout en dehors des bassins de production, et sont constitués de villes comme Abidjan, Yamoussoukro et San-Pédro, destinations privilégiées de nombreux flux d'igname. En l'occurrence, Abidjan représente de loin le marché le plus important de l'igname en Côte d'Ivoire. Son ravitaillement est assuré par le Nord-Est à hauteur de 48 %, le marché de gros de Bouaké pour 45 %, différentes régions contribuant à la réalisation du solde. Les ignames précoces commercialisées à Abidjan proviennent majoritairement des régions de Bouna et Bondoukou pour 89 % tandis que 83 % des variétés tardives sont fournies par les grossistes de Bouaké [5]. À un degré moindre, les villes comme Yamoussoukro et San-Pédro, et les autres capitales régionales, jouent un rôle de pôle de consommation comparable à celui d'Abidjan.

Circuits de commercialisation

À la suite des bassins de production et des flux d'igname répertoriés, trois circuits de commercialisation ont été identifiés. Le premier, observable à Abidjan, prend sa source dans la région du Nord-Est (Bouna et Bondoukou). C'est le circuit *lobi*, du nom de l'ethnie dont les membres se sont spécialisés dans la filière de production et de commercialisation de l'igname de type *Kponan*. Très actifs et détenant l'essentiel de l'information commerciale au niveau des marchés urbains, les intermédiaires *lobi* se sont regroupés au sein d'un syndicat où ils sont majoritaires. Ce syndicat, incontournable et officiellement reconnu par les autorités, est chargé de mettre en relation l'offre (producteurs et collecteurs) et la demande (grossistes primaires et secondaires). En zone de production, ce service d'intermédiation est réalisé par les pisteurs qui sont chargés de sillonner les villages et campements à la recherche de stocks disponibles. Ils essaient de convaincre les producteurs de vendre leur produit au prix d'achat souhaité par le grossiste collecteur. En période d'offre abondante, le producteur se confie au pisteur pour qu'il lui trouve « preneurs ». Après la collecte, les ignames sont chargées et transférées sur Abidjan par des camions de capacité variant entre vingt et trente tonnes. Une fois à destination, producteurs et grossistes collecteurs doivent s'adresser d'abord à un intermédiaire urbain qui les met en relation avec des grossistes. Les commissions que prélèvent l'ensemble des inter-

médiaires se situent entre 10 et 20 % du coût total de commercialisation [6]. Le second mode de ravitaillement du grossiste d'Abidjan consiste pour celui-ci à s'adresser à un commerçant de Bouaké. Ce mode d'approvisionnement, plus court que le précédent et ne faisant pas intervenir d'intermédiaire, porte essentiellement sur des ignames tardives.

Le deuxième circuit, le circuit *dioula*, est dominé par un ensemble de populations ayant en commun la religion musulmane, l'origine nordiste et le fait de s'adonner principalement au commerce. Ces commerçants sont connus sous le nom générique de *dioula*, qui signifie en langue *malinké* commerçant. Le circuit qu'ils animent opère depuis les localités de Bouaké et de Korhogo et s'alimente à partir des bassins de production du Nord (Dikodougou, Kong), du Centre-Est (Dabakala) et du Centre-Nord (Tiéningboué). Contrairement au circuit *lobi*, les transactions à ce niveau portent sur une gamme plus élargie de variétés d'igname. Pour garantir leur approvisionnement, les grossistes, notamment ceux de Bouaké, octroient des avances sur culture aux producteurs et aux intermédiaires commerciaux, afin de les fidéliser. Tout comme les grossistes d'Abidjan, ceux de Bouaké reçoivent les ignames sur place. Si les intermédiaires qui opèrent sur le circuit *lobi* n'acquiescent pas la propriété de la marchandise, tel n'est pas le cas des collecteurs ruraux et acheteurs itinérants du circuit *dioula*, chargés de la collecte de l'igname. Entre la collecte au bord du champ et la cession des ignames aux grossistes en ville, ils sont momentanément propriétaires des chargements d'ignames et supportent de ce fait les deux risques majeurs que sont les pertes de poids et les variations des cours.

Un troisième circuit, animé uniquement par les femmes, existe et se distingue des deux premiers tant par la modicité des quantités d'igname faisant l'objet de transactions que par son caractère relativement court. Ces femmes jouent le rôle de collectrices-revendeuses et sont présentes dans les trois villes d'Abidjan, Bouaké et Korhogo. Contrairement à la plupart des grossistes qui reçoivent les ignames sur place, les collectrices revendeuses se déplacent pour s'approvisionner dans les zones de production jouxtant ces villes. Les ignames collectées par leur soin sont en grande partie cédées aux grossistes secondaires, aux détaillantes et aux consommateurs.

Un exemple de politique publique d'intervention : le prix d'achat garanti

Le caractère saisonnier de l'offre en igname provoque une forte fluctuation des prix et des revenus des paysans. La fixation d'un prix d'achat garanti aux producteurs a été envisagée par les autorités de Dabakala pour remédier à cette situation. Ainsi, celles-ci ont pris au cours de la campagne 1988-1989 un arrêté fixant le prix plancher de cette variété à 60 F CFA/kg¹. De plus, obligation était faite à tout acheteur de verser une ristourne de 3 F CFA/kg à la coopérative à laquelle appartenait le producteur ainsi qu'une taxe municipale de 1 000 F CFA par chargement. Ces dispositions n'ont pas résisté à l'épreuve des faits. En effet, la politique de prix fixe avait été favorable au départ aux agriculteurs parce qu'une société, Novalim-Nestlé, s'était engagée à acheter des quantités importantes d'ignames. Dès l'instant où les niveaux d'achat de cette société ont été en deçà des quantités prévues, les agriculteurs se sont heurtés à un problème d'écoulement. En effet, dans un marché où le prix est largement déterminé par l'offre et la demande, l'igname vendue autour de 60 F CFA/kg en moyenne à Bouaké ne pouvait raisonnablement s'acheter bord champ à 63 F CFA/kg à Dabakala. Par ailleurs, les relations d'affaires très fortes entre certains producteurs et les acheteurs de Bouaké ont provoqué de nombreuses brèches au niveau de l'organisation des agriculteurs mise en place par l'autorité préfectorale. Enfin, le constat a été fait à cette occasion que l'igname, produit périssable, se prête moins bien que les céréales à la constitution de stocks spéculatifs. Devant toutes

ces difficultés, les autorités de Dabakala se sont vues dans l'obligation d'abroger l'arrêté préfectoral et de revenir au système de prix libéralisé.

Discussion et conclusion

Cette étude consacrée à l'analyse de la filière de commercialisation de l'igname a permis d'actualiser les tendances dans ce domaine. Elle porte sur la période allant de 1990 à 2000. En effet, après les études diagnostiques [7, 8] menées au cours des décennies 1970 et 1980, rares sont celles qui se sont intéressées à ce secteur en pleine recomposition. La présente étude comble en partie cette lacune. Elle a permis la caractérisation des bassins de production et l'identification des flux et circuits de commercialisation de l'igname.

Au niveau des bassins, ceux du Centre-Nord, du Nord-Est et ceux du Centre-Est continuent de garder un certain dynamisme. À l'opposé, la production dans les bassins du Nord et de la zone de forêt est en régression. Ce recul s'explique par la raréfaction des terres vierges au Nord [4] et le ralentissement du rythme de création de nouvelles plantations en zone de forêt [9]. On note la présence de trois circuits de commercialisation dont deux majeurs, les circuits *lobi* et *dioula*. Les activités du premier concernent prioritairement la variété *Kponan*, une primeur très prisée par le consommateur ivoirien. Le circuit *lobi* est long car il fait intervenir plusieurs intermédiaires contribuant ainsi à augmenter les charges de commercialisation. À l'opposé, le circuit *dioula* semble plus intégré, avec une distribution des responsabilités plus large entre les acteurs et s'adressant à une gamme plus étendue de variétés. Ce circuit opère à des coûts de commercialisation relativement plus faibles que le circuit précédent. Les acteurs du troisième circuit sont essentiellement

constitués de femmes, dont les transactions portent sur des volumes plus faibles que dans le cadre des deux circuits précédents. Par ailleurs, les zones explorées sont plus proches des villes, d'où un taux élevé de rotation dans l'approvisionnement.

Cette analyse d'ensemble du système de commercialisation a également permis de mettre en évidence quelques évolutions nouvelles, telles que le resserrement de la gamme des variétés commercialisées autour de *Kponan*, *Krengle*, *Florida* et *Bètè Bètè* [10], l'émergence de nouveaux pôles de consommation autres qu'Abidjan, de même que l'apparition de nouveaux flux autres que les flux traditionnels. ■

Références

1. FAO/STAT. *Statistiques de production d'igname en Côte d'Ivoire (1961-2002)*. <http://apps.fao.org>.
2. Institut national de la statistique. *Premiers résultats définitifs du RGPH - 98*. Abidjan : Bureau technique du recensement (BTR), 2001.
3. Ministère de l'Économie et des Finances. *La Côte d'Ivoire en chiffres*. Abidjan : Dialogue Production, 1997.
4. Stessens J, Dombia S. *Analyse des systèmes de production dans la région de Dikodougou, Nord de la Côte d'Ivoire*. Bouaké : Institut des savanes (Idessa), 1996.
5. Touré M, Stessens J, Mahyao AG. Variation saisonnière de l'offre et des prix de l'igname en Côte d'Ivoire. *Agronomie Africaine* 2003 ; NS : 69-82.
6. Mahyao A, Zougrana P, Kouamé CN, Zohouri GP. Commercialisation de l'igname en milieu urbain : cas de la ville d'Abidjan. *Agronomie Africaine* 2003 ; NS : 123-42.
7. Scet Agri. *Étude de la filière Igname*. Paris : Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT), 1987.
8. Ministère du Plan de Côte d'Ivoire. *La commercialisation des produits vivriers. Étude économique*. Paris : éditions Sédès, 1972.
9. Oswald M, Léonard E. Une agriculture forestière sans forêt. Changement agro-écologiques et innovations paysannes en Côte d'Ivoire. *Nature Science Société* 1996 ; 4 : 202-16.
10. Dombia S. L'adaptation des producteurs aux exigences de la demande commerciale : Le cas de l'igname en Côte d'Ivoire. In : Griffon M, ed. *Économie des filières en régions chaudes - Formation des prix et échanges agricoles*. Montpellier : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), 1990.

¹ 1 euro = 655, 96 F CFA.